

Chères Consœurs, Chers confrères,

Claire BOULLERY

J'exerce au sein de notre barreau depuis ma prestation de serment en janvier 1990.

J'ai été pendant quatre ans la collaboratrice de nos confrères Jean-Pierre CHOQUET et Francis ARRAGON, avocats pénalistes.

Mon exercice professionnel est dédié au droit des personnes : droit de la famille, droit des mineurs, droit d'asile et droit pénal.

Installée à Villeneuve-la-Garenne depuis 2002, j'y exerce en mode individuel, partageant des locaux avec trois autres confrères.

J'ai participé à la vie ordinaire comme collaboratrice de l'ordre de 1998 à 2000.

Concernée par la formation des futurs avocats, j'anime avec d'autres confrères les exercices de plaidoirie pénale auprès des étudiants de l'HEDAC.

Membre de longue date de la Commission Droits de l'Homme, je représente régulièrement notre barreau lors des procès formés contre nos confrères turcs à Istanbul.

Mes engagements et convictions m'ont amenée à rejoindre les rangs du Syndicat des Avocats de France, au sein de la section de Nanterre.

Faisant le constat que la place de l'avocat reste toujours à défendre, je souhaite m'investir plus avant dans la vie ordinaire et mettre mon expérience de la vie judiciaire au service de mes confrères.

J'aurai notamment comme objectif de renouer un dialogue apaisé avec les magistrats et les greffiers et serai à l'écoute des difficultés de tout ordre que vous rencontrez dans votre exercice professionnel.

Frédéric SANTINI

J'ai prêté quant à moi serment en décembre 1991 et j'exerce depuis au sein de la SCP CRTD et associés, aux côtés de trois associés et de huit collaborateurs.

3 ans déjà que vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant au Conseil de l'Ordre.

3 ans au cours desquels j'ai essayé de remplir au mieux, les missions qui m'ont été confiées notamment en ma qualité de Président de la Commission Vie judiciaire.

3 ans d'une intensité rare pour notre profession et notre Ordre.

Membre du SAF, j'ai, pendant cette période, participé aux côtés de 2 Bâtonniers exceptionnels, aux débats proposés avec conviction et pragmatisme.

C'est toujours le sens de l'engagement que je vous propose face aux nouveaux défis qui nous attendent et notamment celui de refaire de notre tribunal une maison commune aux magistrats, aux greffiers et aux avocats.

C'est aussi le sens du binôme que nous vous proposons avec Claire.

Mettre au service de notre Barreau et du futur Bâtonnier, notre énergie et notre expérience de la vie judiciaire pour que notre Ordre continue à nous ressembler et à nous rassembler.

C'est pour ces raisons que nous souhaitons nous engager et que nous sollicitons votre confiance..